

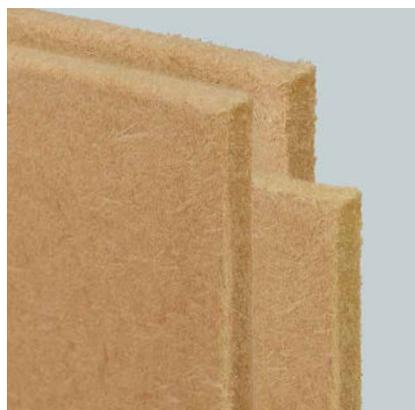
CLAYTEC HFA N+F D25

UDP Inside N+F

Art. 09.224

d= 25 mm, L= 1 890 mm, l= 610 mm, raccord avec rainure et languette

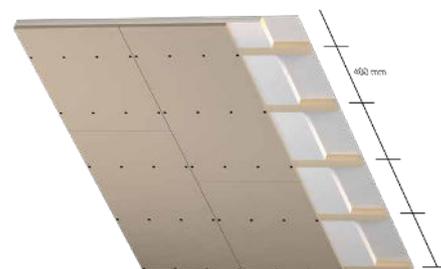
- **Panneau en fibres de bois souples écologique (HFA)**
- **Poids plume**
- **Les raccords peuvent se trouver dans le champ.**
- **Petit format idéal pour les non-professionnels**



Vue le mur



Vue de la pente du toit



Panneau en fibres de bois souples (HFA) pour l'habillage des ossatures en bois ou métal des cloisons intérieures, parements, surfaces de plafonds et de sous-pentes. Les panneaux CLAYTEC HFA N+F sont légers et respirants. Le petit format, ainsi que les chants à rainure et languette garantissent la facilité de mise en œuvre. Les raccords peuvent même se trouver dans les champs entre les supports. De plus, ils sont très économiques. Ainsi les structures en cloisons sèches écologiques deviennent abordables pour tous ! Outre cette fiche de produit, le manuel **CLAYTEC sur les cloisons intérieures écologiques dans le système s'applique.**

CLAYTEC HFA N+F D25

UDP Inside N+F

Art. 09.224 d= 25 mm, L= 1 600 mm, l= 610 mm

Domaine d'application Panneau de fibres de bois souples (HFA) pour l'habillage des ossatures en bois ou métal dans les espaces intérieurs. Pour cloisons intérieures et parements FIN 4103-1, zone d'intégration 1 ou 2, pour surfaces de plafond et de sous-pentes. Sur les surfaces de la classe d'exposition à l'eau WO-I selon DIN 18534-1, par ex. dans les salles de bain (hors zones de douche) et les cuisines privées. Avec couche d'armature Support pour l'enduit design YOSIMA ou l'enduit de finition fin 06 CLAYTEC avec peinture d'argile CLAYFIX, ainsi que d'autres enduits d'argile CLAYTEC.

Composition Fibres de bois souples provenant de forêts gérées de manière responsable. Colle PMDI env. 3,5 %, émulsion de cire de paraffine à 0,5-3,0 %. Réalisation à sec.

Valeurs caractéristiques Résistance à la compression ≥ 250 kPa. Densité brute env. 270 kg/m³, Valeur nominale conductivité thermique env. 0,051 W/mK, coefficient μ 5. Accumulation thermique : Cp 2,1 kJ/kgK, 14,2 kJ/m²K. Comportement de combustion selon DIN EN 13501-1 : E, selon la norme DIN 4102 B2.

Valeurs des éléments de construction Pour la stabilité selon DIN 4103-1, l'isolation phonique des murs et parements, ainsi que la classe de matériaux et la classe de résistance au feu des murs et plafonds, voir le manuel **CLAYTEC sur les cloisons intérieures écologiques dans le système**.

Dimensions et poids d= 25 mm, L= 1 890 mm, l= 610 mm (dimension de couverture 1,10 m²/panneau). Poids env. 8,00 kg/panneau = env. 7,25 kg/m²

Conditionnement 42 panneaux sur palette EW

Stockage En entrepôt à l'horizontale sur des palettes, au sec. Les produits peuvent être stockés indéfiniment. Protéger de l'humidité lors du transport et du stockage sur le chantier. Sur le chantier, stocker à plat et à l'horizontale sur des palettes ou madriers secs. Protéger les chants contre les détériorations.

Besoins Lors de la détermination des besoins, prévoir une réserve d'env. 10 % pour les découpes, etc.

Structure porteuse Ossature en bois : Bois massif (résineux) selon DIN EN 14081-1 ou bois lamellé-collé (BSH) selon DIN EN 14080. Classe de rés. min. C24 selon DIN EN 338. Classe de tri S10 selon DIN 4074. Teneur en humidité max. 18 %. Ossature métal. : Profilés en tôle d'acier selon DIN 18182-1 / DIN EN 14195.

Murs grillagés : distance entraxes 625 mm, plafonds grillagés et pentes de toit : distance entre axes 400 mm.

Les chants sont dotés d'une rainure et languette spéciale, qui permet de positionner les raccords aussi dans les champs. Les découpes doivent être fixées à au moins deux éléments UK. Les éléments UK de parement de murs sont calés avec des bandes pour cloisons intérieures CLAYTEC et fixés selon les règles de l'art. Pour l'ossature, il convient de noter que les panneaux sont installés avec une décalage de 90° par rapport à la structure porteuse. Si exceptionnellement, ils sont posés parallèlement à la structure porteuse (par ex. entre les chevrons), la distance entre les membrures de la structure porteuse ne doit pas être supérieure à 312,5 mm (= 625 mm / 2). Nous déconseillons formellement de fixer les panneaux directement sur les éléments dissipateurs de charge (par ex. les chevrons, solives).

Mise en oeuvre L'assemblage à rainure et languette long et profond confère une grande robustesse aux raccords. Leur géométrie requiert un soin particulier lors du transport et du montage. Dans une certaine mesure, les défauts présents dans la zone du raccord sont tolérables (< L 10 cm, < 20 % de la longe totale du raccord). Les panneaux peuvent être coupés notamment avec une scie sauteuse ou circulaire électroportative, voir également la vidéo sur www.youtube.com/watch?v=5FFMZ6PX7dY

Ne pas enduire le côté sur lequel est imprimée la désignation du produit. La rangée inférieure des panneaux est mise en place sans contact direct avec le sol. Les panneaux sont posés dans le sens transversal, en minimisant les joints autant que possible.

Vis : Fixation sur le bois avec des vis pour panneaux d'argile CLAYTEC 5 x 50 mm ou des vis pour placoplâtre FN avec filetage grossier. Sur profilé métallique en C avec des vis pour placoplâtre FN avec filetage fin double, sur profilé UA avec des vis pour placoplâtre TB et rondelle cuvette. Écartement des vis ≤ 200 mm, c'est-à-dire que pour chaque chevauchement de panneau/structure porteuse, 4 points de fixation sont nécessaires. Visser les têtes des vis légèrement dans le panneau (affleurantes avec le panneau).

Agrafes : Fixation sur le bois avec des agrafes 45 mm, par ex. Haubold réf. art. 574941 KG 745 Cnk enduites à la résine 12 μ m (ETA). Écartement des agrafes ≤ 65 mm. Lors de la pose, la rainure est orientée vers le haut. Les limites d'ouvertures dans les murs ne doivent pas se poursuivre par des raccords horizontaux ou verticaux.

Il convient également de veiller à bien décaler les raccords. Lors du montage, les raccords des panneaux doivent être décalés d'un entraxe de montants ou d'au moins 300 mm. Les raccords avec d'autres éléments tels que les murs massifs et les plafonds sont réalisés au moyen de joints.

Traitement consécutif Pour la réalisation des joints et revêtements, la température ambiante ne doit pas être inférieure à env. +10 °C. De manière générale, l'apport d'humidité occasionné par l'enduit doit être minimisé autant que possible. Les joints de panneaux de parement de murs sont bouchés avec l'argile de CLAYTEC argile de rejointoyage. Dépoussiérer les panneaux soigneusement avant d'appliquer le mortier.

Enduit en couche fine : Comblent les fentes d'une largeur ≥ 1 mm avec le CLAYTEC adhésif d'argile et mortier d'adhérence ou enduit d'argile de finition fin 06, boucher les creux laissés par les vis et les défauts de surface, puis laisser sécher. Les surfaces sont recouvertes d'un adhésif d'argile et mortier d'adhérence de 3 mm. Ce mortier peut être appliqué aussi avec une projecteuse d'enduit, sans que des temps de repos ne soient nécessaires. L'armature en fibres de verre ou de lin est intégrée à la surface encore humide. Après séchage, l'enduit d'argile design YOSIMA est appliqué selon les consignes de mise en œuvre. Pour le système d'argile de lissage YOSIMA ou le système de peintures d'argile CLAYFIX, la toile de l'armature est posée sur support humide puis recouverte immédiatement d'une fine couche d'argile.

Enduit en couche épaisse : Boucher les fentes d'une largeur de ≥ 1 mm comme indiqué précédemment. Les surfaces sont préparées avec le primaire LA ROUGE. Enduit d'argile de base paillé, l'enduit d'argile minéral 20 ou SanReMo est appliqué en couche d'une épaisseur max. de 8 mm sur les surfaces murales et de max. 5 mm sur les surfaces de plafonds ou de charpentes. L'armature en fibres de verre ou de lin est intégrée à la surface encore humide. Laisser sécher. Épaisseur de la structure d'enduit complète sur les murs max. 15 mm, sur les plafonds ou sous-pentes max. 10 mm (respectivement en deux couches ou moins).

Murs chauffants : Boucher les fentes d'une largeur de ≥ 1 mm comme indiqué précédemment. Préparation des surfaces avec le primaire LA ROUGE ou par une application au peigne du adhésif d'argile et mortier d'adhérence. Laisser sécher. Appliquer une couche projetée de base de l'un des enduits d'argile décrits ci-dessus sur une épaisseur maximale de 8 mm. Après le séchage, combler jusqu'à fleur de conduites de chauffage mural. Laisser sécher l'enduit de base complet en chauffant modérément. De plus amples informations figurent dans la fiche technique « Enduits d'argile CLAYTEC ».

La connaissance du manuel **CLAYTEC sur les cloisons intérieures écologiques dans le système** est indispensable à la mise en œuvre du produit (voir www.claytec.de/en/products/downloads_en).

Indications techniques, voir :

